

Partir en vacances

SÉJOURS SÉNIORS **2026**

- Partir avec le CCAS

 **RAVENNE / Italie :**

11 au 20 mai 2026

« Ville historique sur la côte adriatique »

 **LA PALMYRE :**

11 au 18 avril 2026

« Une rencontre Terre et Mer »

 **NEUVY-SUR-BARANGEON :**

27 juin au 1^{er} juillet 2026

« Aux portes de la Sologne »

- Partir avec le conseil départemental
- Partir avec l'aide des caisses de retraites
- Partir avec l'ANCV
(Agence Nationale pour les Chèques-Vacances)



Le mot du Maire	p. 1
Partir en vacances.....	p. 2 à 5
Ravenne/Italie « Ville historique sur la côte adriatique »	p. 6-7
La Palmyre/ANCV « Une rencontre entre Terre et Mer »	p. 8-9
Neuvy-sur-Barangeon / ANCV « Aux portes de la Sologne »	p. 10-11
Bulletin de pré-inscription.....	p. 12
Coût de votre voyage.....	p. 13

C.C.A.S.

Service Loisirs et Citoyenneté Séniors

« Georges-PAQUOT »

18 bis rue de Neuilly

Tél. : 01 71 33 58 10

Bus 124

Arrêt « Parc »

Les séjours s'adressent à tous les séniors fontenaysien-ne-s à partir de 60 ans.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Du lundi au vendredi : 8h30 / 11h30 - 14h / 16h

Le mardi : 8h30 / 12h



Chère Fontenaysienne, cher Fontenaysien,

Chaque année, notre ville s'engage à vous offrir des moments d'évasion, de partage et de découverte.

Parce que les vacances ne sont pas seulement une parenthèse bien méritée, mais aussi l'occasion de créer du lien, de tisser des amitiés, de profiter pleinement de la richesse de nos territoires et d'autres, nous avons le plaisir de vous proposer trois séjours spécialement conçus pour vous avec des partenaires de choix.

Ces voyages sont pensés pour allier détente, convivialité et sécurité.

Que vous souhaitiez découvrir de nouveaux paysages, vous ressourcer au bord de la mer, ou partir à la rencontre d'un patrimoine exceptionnel, chacun de ces séjours a été imaginé pour répondre à vos envies et s'adapter à vos besoins.

Au-delà de la destination, c'est l'esprit du voyage collectif qui nous anime, le plaisir d'être ensemble, de partager des moments simples, des sourires.

Nos services municipaux sont mobilisés pour vous accompagner avant, pendant et après le séjour, afin de vous offrir une expérience sereine et agréable.

Au nom de la municipalité de Fontenay-sous-Bois, en compagnie de mes adjointe-s, Anne Klopp, déléguée à l'action sociale et Vice-présidente du CCAS, et de Loïc Damiani, adjoint délégué aux retraité-e-s, je vous souhaite d'ores et déjà une parenthèse de bonheur et de précieux moments à vivre ensemble.

Bien chaleureusement,

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

PARTIR EN SÉJOURS

Proposition du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Le conseil départemental possède deux villages vacances situés dans les Alpes. Ils permettent aux Val-de-marnais-es de partir en vacances à prix modéré.

Les tarifs sont établis en fonction des revenus des familles. Ces vacances sont proposées en pension complète avec un programme d'activités sportives, culturelles et récréatives.

Le Conseil Départemental pratique une politique tarifaire adaptée à chacun-e. Les séniors participent au séjour en fonction de leurs ressources, selon le quotient familial.

L'adresse des Villages Vacances :

- Village Vacances **Guébriant** 2030 route de Plaine-Joux
Plateaux d'Assy
74190 Passy
(Haute-Savoie)
- Village Vacances **Jean-Franco** 73210 Longefoy-sur-Aime
(Savoie)

Votre inscription

Vous allez sur le site : **villages-vacances.valdemarne.fr**
et suivre les instructions suivantes

- 1/ Cliquer : « Accéder au service en ligne »
pour réserver un séjour en village vacances
- 2/ Cliquer : « Créer un compte en tant que famille »

Proposition des caisses de retraite

L'action sociale des caisses de retraites négocie pour vos vacances des réductions pouvant aller jusqu'à 35% auprès de partenaires et une aide aux vacances selon les ressources imposables.

Les Organismes référencés sont en formules locations, pensions complètes en clubs de vacances, hôtels, circuits ou croisières. Renseignez-vous aussi auprès de votre caisse de retraite.

Proposition de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances

Des séjours seniors sont proposés dans le cadre du dispositif A.N.C.V : séjours de 5 ou 8 jours en pension complète (animations et excursions comprises). Selon vos ressources et le nombre de parts sur votre feuille d'imposition, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels.

Seuils d'imposition

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable											
Personne seule	16 763	22 410	28 057	33 704	39 351	44 928	50 645	56 292	61 939	67 586	73 233
Couple marié ou pacsé	-	-	31 629	37 276	42 923	48 570	54 217	59 864	65 511	71 158	76 805

L'aide financière est accordée sans condition de ressources aux aidants familiaux accompagnant des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

La brochure des séjours et le bulletin d'inscription sont :

Sur internet : www.ancv.com/seniors-en-vacances

Par téléphone : 0969 320 616 (n° non surtaxé)

INSCRIPTIONS

Conditions générales et inscriptions pour les séjours CCAS

La présentation des séjours aura lieu le **VENDREDI 30 JANVIER 2026, 14h à la salle Jacques-Brel.**

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au club Georges-Paquet (01 71 33 58 10). *Les prix des séjours sont susceptibles de changements (hausse du carburant).*

Conditions d'inscription

Pour vous inscrire, vous devez être sénior-e-s et fontenaysien-ne-s. Si vous souhaitez voyager en couple, votre conjoint-e doit l'être également. Selon ces principes, nous vous demandons ensuite de bien vouloir nous renvoyer le bulletin de préinscription (p.15) dûment complété au club Georges-Paquet **au plus tard le 13 février 2026** (les inscriptions des retardataires seront traitées en fonction des places disponibles). Plusieurs choix de séjours sont possibles.

Pour les séjours étant organisés en club ou hôtel, les déplacements dans les sites et les visites s'effectuent en général à pieds : ils s'adressent à des personnes qui peuvent se déplacer sans difficulté et voyager en portant leurs bagages. Une aide peut être apportée par les accompagnant-e-s lors du séjour ANCV.

Deux séjours (parmi les trois proposés) sont adaptés pour accueillir des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Cette mention est indiquée dans la brochure.

Critères d'affectation

Dans le cas d'un nombre supérieur de demandes pour un même séjour, les affectations seront déterminées selon un calcul de points. Celui-ci sera effectué selon votre participation aux voyages sur les trois dernières années.

La participation à un séjour équivaut à un nombre de points :

Séjours	2023	2024	2025
Points attribués et cumulés selon votre participation	15	20	40

Ces points sont calculés individuellement.

La personne qui cumule le moins de points est prioritaire.

Inscription définitive

Votre inscription sera confirmée au plus tard fin février 2026. Le secrétariat du service Loisirs vous précisera la date à laquelle vous devrez effectuer un premier versement d'un montant égal à 20 % du prix du séjour, afin de valider votre participation. Le solde devra être réglé 45 jours avant le départ. Pour les séjours en chambre double, il est conseillé de s'inscrire à deux.

Personnes à mobilité réduite pour le séjour ANCV

La priorité est donnée à deux personnes en situation de handicap moteur (fauteuil roulant manuel ou électrique), indépendantes dans la vie quotidienne et pouvant effectuer les transferts.

Si vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du club Georges-Paquot et/ou avec les accompagnateur-riche du séjour pour obtenir tout complément d'information.

Pour tous les séjours

La participation aux frais de séjour sera calculée proportionnellement au revenu fiscal de référence.

Merci de vous munir obligatoirement au moment de l'inscription, de votre **AVIS D'IMPOSITION ou DE NON IMPOSITION 2025 sur les revenus 2024**.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation, un bulletin d'hospitalisation sera obligatoire pour le remboursement du séjour.

QUELLE QUE SOIT LA CAUSE DE L'ANNULATION

Pour les séjours organisés par les agences, nous avons souscrit une assurance annulation qui couvre les frais dans un certain nombre de cas. Les débits sont soumis à un barème à taux variable, à partir duquel les organismes appliquent les retenues.

Toute personne contrainte d'annuler son séjour devra en informer immédiatement le Service Loisirs et Citoyenneté Séniors au **01 71 33 58 10** et confirmer par courrier. Un justificatif sera demandé.

Séjour détente et découverte / 40 places

RAVENNE - ITALIE

« Ville historique sur la côte adriatique »

Lundi 11 au mercredi 20 mai 2026

10 jours / 9 nuits



Visiter Ravenne, c'est plonger dans un véritable musée à ciel ouvert. Entre les mosaïques byzantines de la Basilique San Vitale, le Mausolée de Galla Placidia et les ruelles pleines de charme, la ville italienne dévoile un patrimoine unique qui séduit les passionnés d'histoire. Découvrez ces incontournables pour découvrir pleinement la cité et ne rien manquer lors de votre séjour.

Formalités : pensez à vérifier votre pièce d'identité valide (non valable avec les 5 années supplémentaires) **ou passeport en cours de validité.**

► Côté pratique

- Station à 7km des lieux culturels
- Piscine extérieure avec transats et parasols gratuits
- Accès direct à la plage (pas de route à traverser).

Les vacances « les pieds dans l'eau » avec tout le confort d'une plage aménagée.

Conditions

De 117,50 € à 1175 € selon ressources

Pension complète, transports, assurance annulation/assistance et rapatriement, taxes.

Non compris : les dépenses à caractère personnel, pourboires.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

► Logement

- Hôtel entouré de verdure
- Chambres doubles climatisées avec balcon et vue sur mer (**pas de chambre individuelle**)
- TV, salle de bains avec douche ou baignoire
- Coffre-fort avec supplément et mini réfrigérateur dans les chambres.
- Wifi gratuit dans les parties communes

► Transport

Avion - Vol direct Bologne (1h30 de l'hôtel)

► Restauration

Buffet, cuisine internationale et locale

► Animation

En journée et en soirée : spectacles, jeux interactifs, soirées dansantes

► Loisirs

- Aquagym, aérobic, danses...
- Tennis, tennis de table, raquette de plage...

► Excursions ½ journée comprises dans le séjour :

- Visite de Ravenne
- Visite de Bologne
- Visite de Ferrara
- Visite de Saint Marin
- Marché de Cervia

► D'autres excursions peuvent être organisées :

• Croisière aventure - Ravenne

Embarquez pour un voyage découverte en croisière (petit bateau autour de Ravenne), où l'histoire et la nature s'entremêlent. Ravenne offre un mélange parfait de trésors culturels et de charme côtier, qu'il s'agisse d'explorer d'anciennes mosaïques byzantines, de naviguer dans des lagunes sereines ou de découvrir des criques cachées.

• Visitez les huit sites Unesco de Ravenne

Ravenne abrite huit sites Unesco, tous méritent une visite. Il existe un billet combiné officiel qui permet d'entrer dans trois, cinq ou huit des sites (pas d'entrée possible pour un seul site). Possibilité de l'acheter sur place à l'Office de Tourisme ou en ligne. Vous n'aurez alors plus qu'à présenter votre billet à l'entrée des sites.

Voici les cinq lieux couverts par le pass :

1. La basilique San Vitale
2. La basilique Saint-Apollinaire-le-Neuf
3. La chapelle du musée archiépiscopal
4. Le Mausolée de Galla Placidia
5. Le Baptistère Néonien



© image : Freepik

Attention : document non contractuel

Séjour détente ANCV / 24 places - ♿

LA PALMYRE / ANCV

« Une rencontre entre Terre et Mer »

Du samedi 11 au samedi 18 avril 2026

8 jours / 7 nuits



Le Village Club de La Palmyre offre un cadre naturel exceptionnel pour des vacances entre amis avec un accès direct à la plage (100 m) et proche du centre-ville (400 m). Émerveillez-vous des richesses de ce littoral bordé de pins. La Palmyre tient ses promesses : de longues plages de sable fin, des promenades avec vue sur l'océan, le phare de la Coubre et la baie de la Bonne Anse.

► Logement

Chambres doubles (couchage privatif), TV et wifi gratuit, linge de toilette fourni. Deux chambres seront réservées et adaptées aux personnes à mobilité réduite.

► Équipements

Piscine extérieure chauffée, grand spa à volonté, terrain de pétanque, location de vélo.

Conditions

De 57,70€ à 577€ (selon ressources) transport inclus - car municipal
Pension complète, boissons aux repas, excursions, visites, assurance-annulation.

Non compris : les dépenses à caractère personnel, pourboires.

Formalités : pièce d'identité en cours de validité.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

► **Transport**

Car municipal.

Accessible aux personnes à mobilité réduite. 1 place en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant effectuer des transferts.

► **Animation**

En journée et en soirée : jeux, activités culturelles, soirée dansante

► **Programme**

Des visites sont prévues et adaptées à toutes :

• **Jour 1**

Transfert en car de Fontenay. Installation dans les chambres.

Apéritif de bienvenue, ambiance musicale au bar.

• **Jour 2**

Matin • Réunion d'accueil présentation du programme ANCV suivi du rendez-vous tourisme. Déjeuner au Village Club. **Après-midi** • Balade détente dans La Palmyre. Dîner au Village Club. Soirée karaoké.

• **Jour 3**

Matin • Séance de réveil musculaire. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente Déjeuner au Village Club. **Après-midi** • Excursion, La Palmyre en petit train au départ du Village Club, pour découvrir le tour de la Palmyre lors d'une balade de 45 minutes. Son chauffeur vous racontera l'histoire de la Palmyre avec des paysages à vous couper le souffle. Dîner au Village Club. Soirée divertissante: au choix pétanque nocturne, film local...

• **Jour 4**

Excursion à la journée, Île d'Oléron – 100 km **Matin** • Exploration fascinante de l'Île d'Oléron. Nous commencerons par le port des Salines, où nous découvrirons les anciennes traditions de récolte du sel suivi d'une visite de Fort

Royer, un village ostréicole pittoresque qui offre un aperçu de la culture des huîtres. Dégustation en fin de visite. Visite du Port des Salines (1h) et visite du Fort Royer (1h). Déjeuner au restaurant. Après-midi : Découverte du port de la Cotinière, cœur battant de l'île, où l'activité maritime est omniprésente. Temps libre sur le port. Dîner au Village Club. Soirée régionale avec grand jeu.

• **Jour 5**

Matin • Séance de gym douce. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Déjeuner au Village Club. **Après-midi** • Excursion, tour panoramique du Royan – 40 km Visite guidée panoramique au cœur du Royan en afin de découvrir l'histoire et l'architecture balnéaire Royannaise. Depuis Pontailac jusqu'au cœur de ville de Royan, en passant par ses monuments emblématiques : la Grande Conche, le front de mer, l'église Notre Dame et le port du Royan. Temps libre. Dîner au Village Club. Soirée grand jeu interactif.

• **Jour 6**

Matin • Séance de Stretching. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Déjeuner au Village Club.

Après-midi • Promenade vers la plage. Dîner au Village Club. Soirée de Gala avec soirée dansante.

• **Jour 7**

Matin • Séance de gym douce. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente Déjeuner au Village Club. **Après-midi** • Tournoi ludique pétanque ou cartes suivi d'une initiation danse en ligne. Dîner au Village Club. Soirée Quizz.

• **Jour 8**

Départ du groupe après le petit déjeuner, muni d'un panier repas pour le déjeuner.

Attention : document non contractuel

Séjour détente ANCV / 24 places - 

NEUVY-SUR-BARANGEON / ANCV

« Aux portes de la Sologne »

Du samedi 27 juin au mercredi 1^{er} juillet 2026

5 jours / 4 nuits



© image - Freepik

Neuvy-sur-Barangeon est une commune du département du Cher située en Sologne. Paradis pour les amoureux de la nature et de la forêt, votre VVF Domaine de la Grande Garenne niché dans un parc forestier exceptionnel vous offrira tout le confort et la tranquillité pour un séjour réussi dans le Berry. Des ruines romaines existent à proximité de la commune. La tourbière dite « de la Guette » et l'étang de la Boulasse offrent l'occasion d'agréables balades.

► Logement

Chambres doubles (couchage privatif) avec terrasse ou balcon.

► Équipements

Piscine intérieure chauffée, terrain de pétanque, Wifi gratuit.

► Transport

220 km • car municipal

► Animations

En journées (jeux, activités culturelles)

Conditions :

46,40 € à 464 € (selon ressources) transport inclus - car municipal

Compris : Repas avec boissons, excursions, visites.

Formalités : pièce d'identité en cours de validité.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

Programme

Des visites sont prévues et adaptées à toute-s :

• Visites prévues dans le programme

- Un après-midi à Nançay, « Le pole des étoiles », un des plus grands du monde avec sa surface de 8 000 m².
- Une journée prévue à Bourges « ville d'Art et d'Histoire » avec déjeuner au restaurant, visite accompagnée de la cathédrale, visite guidée du Palais Jacques Cœur, et le plaisir d'un p'tit tour de Bourges en petit train touristique de 45 minutes pour découvrir l'histoire et son architecture tout en restant assis !!!

• Hors programme

- L'Espace Naturel Sensible : Tourbière de la Guette en visite libre

À proximité du Moulin de la Biodiversité, un sentier pédagogique balisé vous permettra de découvrir un Espace Naturel Sensible abritant de rares espèces végétales et animales. De la forêt à la zone humide en passant par la lande, cette balade d'1h30 vous plongera au cœur de la nature en Sologne. Accessible toute l'année.

• Maison de l'Eau en visite libre

Flânez dans le parc aménagé du Site autour de l'étang de Monsieur Gentil. Au gré de votre promenade, vous découvrirez les biefs du moulin, le lavoir, la bambouseraie, l'hôtel. Partez à la découverte de 3 univers : L'ancien moulin à eau du village du XV^{ème} siècle: son histoire et son fonctionnement. Plongez dans les plus profonds secrets des tourbières et découvrez-y un monde insoupçonné ! Les rivières et étangs entre Loire et Sologne.

Laissez le courant vous porter à la rencontre de l'eau. À proximité (2^{ème} espace) : L'étang de M. Gentil... Propice à la détente et à la balade, ce parc aménagé au bord d'une rivière, comprend un étang, une bambouseraie, un sous-bois. 3^{ème} espace : la Tourbière de la Guette, site classé Espace Naturel Sensible.

Attention : document non contractuel.



© image : Freepik

Bulletin de pré-inscription séjours 2026

À retourner complété avant le 13 février 2026

Au Club Georges-Paquot - 18 bis rue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois

1^{er}e PARTICIPANT·E

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	Tél. :
Courriel :	

2^{ème} PARTICIPANT·E

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	Tél. :
Courriel :	

Votre inscription aux séjours par ordre de préférence :

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

Avec qui souhaitez-vous partager votre chambre ? :

Indiquez le RFR de votre feuille d'imposition 2025 :

COÛT DE VOTRE VOYAGE

Après participation du CCAS, les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Ils sont répartis selon les ressources.

Pour vous permettre de connaître la tranche de votre quotient, il vous suffit de repérer sur votre avis d'imposition : **Revenu Fiscal de Référence** et de le calculer de la manière suivante :

- **Personne seule :**

Divisez le montant par 12, le résultat vous donne la tranche du quotient.

- **Couple :**

Divisez le montant par 24, le résultat vous donne la tranche du quotient.

Tranche quotient familial	Tranches revenus RFR/12 (seul-e) ou 24 (couple)	Pourcentage applicable au coût réel du voyage
1	De 0 € à 245 €	10 à 13%
2	De 245 € à 443 €	13 à 16%
3	De 443,01 € à 618 €	16 à 19%
4	De 618,01 € à 801 €	19 à 22%
5	De 801,01 € à 1 018 €	22 à 25%
6	De 1 018,01 € à 1 405 €	25 à 35%
7	De 1 405,01 € à 1 791 €	35 à 46%
8	De 1 791,01 € à 2 357 €	46 à 58%
9	De 2 357,01 € à 3 191 €	58 à 70%
10	De 3 191,01 € à 4 415 €	70 à 85%
11	De 4 415,01 € à 6 215 €	85 à 100%
NC	-	100%



**SERVICE LOISIRS ET CITOYENNETÉ SÉNIORS
CLUB GEORGES-PAQUOT**

18 bis rue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois

**Tél. 01 71 33 58 10
Bus 124 : Arrêt « Le Parc »**



**Val de
Marne**
Le Département